

SANTÉ DES CADRES

ATELIERS DE PRÉVENTION



SENSIBILISATION AUX RPS

Les risques psycho-sociaux ont de nombreuses répercussions sur la santé et la qualité de vie au travail. Face aux obligations de l'employeur autour de la santé physique et mentale des salariés, il est indispensable que les cadres et managers puissent être formés et outillés sur cette thématique.

En effet, vous avez sans doute été confronté à des situations de stress, de violences internes ou externes dans le cadre de votre activité professionnelle, ayant éventuellement eu des conséquences sur votre santé, sur votre fonction de manager et/ou sur vos collaborateurs.

La sensibilisation aux RPS, c'est pouvoir obtenir un niveau de connaissances permettant aux cadres et managers de pouvoir réagir et agir.

Cet atelier généraliste abordera les points suivants :

- ✓ La définition des RPS
- ✓ Le stress et les différents facteurs
- ✓ L'épuisement professionnel
- ✓ Les violences internes et externes
- ✓ Les impacts des RPS sur la santé, au niveau social et familial et les conséquences pour l'entreprise

Nous vous attendons pour échanger avec vous.

MARDI 27 MARS 2018

DE 8h45 A 12h00

Public cible : SALARIÉS EN
SITUATION DE MANAGEMENT

Lieu de l'atelier :
AMETRA

525 rue de la Croix Verte
34090 MONTPELLIER



INSCRIPTION

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Par mail à l'adresse suivante :
santedescadres@ametra.asso.fr

Merci de préciser vos :
Nom, prénom, entreprise, numéro de
téléphone, fonction et le titre de l'atelier choisi.

La participation aux ateliers de prévention est
comprise dans les cotisations employeur.



BULLETIN DE PARTICIPATION

'SENSIBILISATION AUX RPS'

Pour rappel : inscription possible si votre employeur est adhérent à l'AMETRA.



Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Entreprise :

Poste occupé :

Combien de personnes managez-vous ?

Bulletin à renvoyer à santedescadres@ametra.asso.fr

